

## **Conditions de qualification pour les championnats d'Europe NRHA.**

### **Généralités :**

1-la période de qualification est comprise entre le 1<sup>er</sup> Mai 2009 et le 30 Avril 2010.

2-Le championnat d'Europe aura lieu début Juillet 2010 à Givrins, Suisse.

3-Les classes concernées par le championnat sont les suivantes :

a-Open

b-Intermediate Open

c-Limited Open

d-Non Pro

e-Intermediate Non Pro

f-Limited Non Pro

g-Rookie Level 2

h-Youth – 13 ans

i-Youth 14/18 ans

f- Rookie 1 & 2 (Rookie of the year)

### **Qualification**

1-Les cavaliers Non Pro, Intermediate Non Pro, Limited Non Pro, Rookie Level 2 et Youth doivent se qualifier dans leur pays de résidence selon les coordonnées postales enregistrées à la NRHA.

2-Pour les classes Open, Intermediate Open et Limited Open, le cheval devra se qualifier dans le pays de résidence de son propriétaire selon les coordonnées postales enregistrées à la NRHA.

3-Propriétaires et cavaliers devront être membres de la NRHA of France (National Affiliate) et de la NRHA pour se qualifier et participer au championnat. Les points éventuellement obtenus avant l'adhésion à la NRHA of France ne pourront être pris en compte pour la qualification.

4-les points sont attribués d'après le nombre de chevaux participants dans la classe concernée (sauf scratch). Par exemple, dans une classe avec 15 partants, le premier recevra 15 points, le deuxième 14 points et cetera. Les no score et score zéro ne recevront pas de point.

5- Dans les classes Non Pro, Intermediate Non Pro, Limited Non Pro, Rookie Level 2 et Youth les points seront attribués pour le couple cheval/cavalier.

6-Dans les classes Open, Intermediate Open et Limited Open les points sont attribués au cheval.

7-Pour être qualifiable, le couple cavalier/cheval devra avoir participé à au moins deux concours de qualification approuvés par la NRHA of France. Quant cette première condition est remplie, les points obtenus à l'occasion de concours NRHA dans d'autres pays Européens et pendant la période de qualification sont alors comptabilisés.

8-Les dix premiers classés (Top Ten) plus ex aequo dans chaque classe seront qualifiés. Pour le Championnat des Rookie , le Top Ten des Level 1 et 2 seront qualifiés.

9-Les vingt chevaux de la classe open (propriétaires Européens) ayant le plus de gains seront qualifiés. Le propriétaire devra être membre de l'association Affiliée de son lieu de résidence pendant la période de qualification et le championnat d'Europe.

10- Les vingt premiers Non Pro Européen et vingt premiers Youth Européen (couple cavalier/cheval) ayant le plus de gains seront qualifiés. Le propriétaire devra être membre de l'association Affiliée de son lieu de résidence pendant la période de qualification et le championnat d'Europe.

11- Youth et Non Pro ont la possibilité de changer de cheval si celui-ci a été vendu ou s'il est décédé contre paiement de la somme de \$ 250.

12-Les cavaliers et chevaux ne peuvent participer au championnat que dans la catégorie dans laquelle ils ont été qualifiés, même si ils ne sont plus éligibles dans celle-ci au jour du championnat. (Règlement catégorie 1)

13- Un cheval peut être qualifié dans plusieurs classes. Un cavalier peut se qualifier avec plusieurs chevaux dans la limite de trois chevaux par classe.

14- Un cavalier Open peut représenter plusieurs pays.